



# PRÉFET DE L'INDRE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction du développement  
local et de l'environnement  
Affaire suivie par : [muriel.garat@indre.gouv.fr](mailto:muriel.garat@indre.gouv.fr)

## Le Préfet

Châteauroux, le 14 décembre 2023

Monsieur le Président,

Vous avez été désigné président de la commission d'enquête pour l'enquête publique qui se tient du jeudi 23 novembre 2023 – 9h00 au samedi 23 décembre 2023 – 12h00, pour le projet de parc éolien porté par la SPE DES PRESOIRS, sur la commune de Paudy.

Par courriel du 14 décembre 2023, vous avez sollicité un délai d'une semaine pour remettre votre procès-verbal de synthèse des observations du public, soit au 4 janvier 2024, et vos rapport et conclusions d'enquête publique au 30 janvier 2024.

Conformément à l'article L. 123-15 du code de l'environnement, l'accord du responsable de projet a été sollicité. Ce dernier a répondu favorablement par mail du 14 décembre 2023.

Par conséquent, je vous accorde la possibilité de remettre lesdits documents aux dates susvisées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale,

Nadine CHAÏB

M. Michel DELUZET  
Président de la commission d'enquête